



Cugy, le 29 septembre 2016

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

## PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 29 septembre 2016, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis no 02-2016 : Révision du statut du personnel (adoption d'un Règlement du personnel et d'une nouvelle échelle des salaires) amendé.

CONSEIL COMMUNAL

*Rebourg*  
*Seivel*  
Le Président : La secrétaire :  
Thierry Rebourg Valérie Seivel

**Amendement** : dans l'annexe 4.3, congés spéciaux, dernier paragraphe, remplacer « un congé à cet effet pouvant aller jusqu'à trois jours » par « un congé à cet effet pouvant aller jusqu'à trois jours, mais au maximum cinq jours par année civile ».